

TERRI AGNEW : Bonjour et bonsoir, bienvenue à cet appel de renforcement de compétences d'At-Large 2016.

Il s'agit du quatrième séminaire Web sur le sujet : mise à jour de la concurrence, la confiance des consommateurs et le choix du consommateur du point de vue de l'équipe de révision. Le 25 mai à 22 h UTC.

Je rappelle à tous les participants connectés, à travers le téléphone ou à travers l'ordinateur, de mettre leur ligne en muet s'ils ne parlent pas, et également de dire leur nom au moment de parler pour la transcription et pour que les interprètes vous identifient sur les canaux de langue.

Nous avons les interprètes de français et d'espagnole, et je donnerais maintenant la parole à Tijani Ben Jemaa, Président du groupe de travail de renforcement de compétences.

Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Terri. Bonjour et bonsoir à tous.

Nous sommes réunis pour notre quatrième séminaire Web, dans le cadre du programme de formation de compétences 2016.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Le sujet d'aujourd'hui et une mise à jour de l'équipe de révision sur la concurrence, le choix du consommateur et la confiance des consommateurs.

Aujourd'hui, nous avons la chance d'avoir quatre présentateurs. Nous aurons nos deux représentants au sein de l'équipe de révision, Carleton Samuels et Jonathan, et du personnel ICANN.

Nous aurons également Margie Milam. De même nous aurons Jonathan Zuck à qui je souhaite la bienvenue, et nous aurons également Kaili Kan, notre autre représentant au sein du groupe.

Avant de commencer, je voudrais faire quelques annonces et c'est Terri qui sera chargée de les faire.

TERRI AGNEW :

Merci, Tijani. Donc, nous allons faire quelques annonces.

Si vous avez des questions pour les présentateurs. Vous verrez qu'en bas de la page, en bas de l'écran à gauche. Vous avez un clavier qui vous permet de saisir vos questions.

Si nous n'avons pas suffisamment de temps pour répondre à vos questions au cours de ce séminaire Web. Nous allons publier les réponses sur notre page Web.

En outre, nous avons des services de scribe aujourd'hui, que vous voyez sur l'écran, en bas de la page. Et, en outre nous aurons trois questions au sujet du séminaire Web, ainsi que des questions pour évaluer notre appel.

Lorsque le moment sera venu, l'évaluation de nos services et les questions concernant le séminaire apparaitrons sur le bas de l'écran à droite.

Merci, et je donne la parole à Margie Milam.

MARGIE MILAM :

Merci, Terri. Bonjour et bonsoir à tous.

Comme Tijani a très bien dit, je m'appelle Margie Milam et je suis membre du personnel de l'ICANN, dans le département appelé : Département de la stratégie, du multi-partie et des initiatives stratégiques.

Ce département est responsable de beaucoup de projets très intéressants au sein de l'ICANN, mais mon travail spécifiquement porte sur les révisions de l'ICANN.

Les révisions sont très importantes pour l'ICANN. Puisqu'elles garantissent que l'ICANN continue d'évoluer et d'aborder les besoin de la communauté.

Lorsque nous évaluons les révisions, vous verrez que nous allons nous concentrer sur une révision spécifique plus tard dans la présentation, nous les évaluons de différents points de vue.

À l'ICANN nous voulons encourager cette culture d'amélioration continue, et les révisions sont justement conçues pour se faire.

Lorsque nous faisons des révisions de l'ICANN. Nous essayons de nous concentrer soit sur un sujet spécifique, soit sur une structure spécifique de l'ICANN. Pour voir comment l'améliorer.

Par exemple, il serait possible de se concentrer sur un sujet tel que la sécurité, l'instabilité et la résilience du système de nom de domaine, et nous verrons si nous appliquons les meilleures pratiques disponible dans ce domaine, pour assurer une bonne performance de l'ICANN.

De même, nous voulons être à jour avec les différentes tendances commerciales et garantir que nous travaillons aussi efficacement que possible.

Les révisions, en même temps, considèrent l'engagement de l'ICANN et la liste complète d'engagements qui sont compris dans les statuts constitutifs. Pour garantir que tout y soit respecté, et pour, bien sûr, nous assurer que nous suivons nos engagements.

À travers les révisions au même temps nous considérons les différents sujets, les différentes structures au sein de l'ICANN, pour s'assurer que nous les faisons correspondre à la vision et au plan stratégique de l'ICANN. Pour garantir que l'ICANN respecte sa mission et n'a pas de dérive en dehors de sa portée et de son mandat.

Donc, voilà les bénéfices des révisions qui sont mené au sein de l'ICANN.

Comme je l'ai dit nos révisions sont très importantes, parce qu'elles renforcent la responsabilité et la transparence de l'organisation. À ce point-là, en ce moment, nous travaillons sur la transition du rôle de supervision des fonctions d'IANA, et ce moment est donc très important

pour l'équipe de l'ICANN, pour le personnel de l'ICANN, afin de pouvoir montrer au monde que nous sommes en train d'évoluer. Que nous avons muri et que le monde et l'écosystème de l'Internet change.

Et surtout, pour montrer que les contributions de la communauté sont considérées, pour garantir que nous respectons nos engagements et que nous sommes dans la portée de notre mandat.

C'est ce que nous faisons à travers les révisions aussi.

Vous verrez que les révisions s'efforcent vraiment de pouvoir obtenir des contributions qui soit variées et diverses en termes de géographie. Nous essayons également d'avoir un équilibre entre les différents genres qui participent. Nous voulons avoir autant de diversité que possible au moment de considérer les différents sujets qui font l'objet de nos révisions.

Cet aspect est très important pour le cycle des révisions, et du point de vue du personnel, surtout, nous essayons toujours d'intégrer de nouvelles perspectives, d'inclure des participants qui peuvent partager leur expertise pour aider l'ICANN.

Hors, concernant les types de révisions, nous avons deux types de révisions au sein de l'ICANN, dont l'une est la révision sur l'affirmation d'engagement. Qui est un document, l'affirmation d'engagement est un document où l'ICANN définit la relation entre le gouvernement des États-Unis et l'ICANN. Dans l'affirmation d'engagement nous nous sommes engagés à considérer différents aspects du travail de l'ICANN, parmi lesquels nous avons l'engagement de réviser la responsabilité et

la transparence de l'ICANN tous les trois ans, et nous avons une équipe spécifique chargée de cela. Qui s'appelle ATRT.

En même temps, vous verrez que nous nous occupons des aspects de concurrence, de choix du consommateur et de confiance des consommateurs.

En ce, concernant le lancement du programme des nouveaux gTLD, donc l'équipe de révision considère comment le programme des nouveaux gTLD et l'attribution des nouvelles extensions a contribué aux domaines de la concurrence, du choix du consommateur et de la confiance des consommateurs.

Un autre domaine que nous considérons très sérieusement est la sécurité, l'instabilité et la résilience de l'Internet.

Donc, nous aurons une révision qui sera lancée cette année pour évaluer comment l'ICANN gère les problèmes concernant la sécurité, l'instabilité et la résilience.

Puis, le dernier type de révision compris dans l'affirmation d'engagement est celui qui porte sur le WHOIS.

Donc, dans ce cadre nous évaluons la politique du WHOIS, comment elle est mise en œuvre et si elle respecte les besoins de l'application de la loi et de la communauté Internet en générale.

Donc, voilà les révisions de l'affirmation d'engagement qui sont mené par les membres de la communauté.

En général, les membres le font à travers différentes révisions, tel que défini dans l'affirmation d'engagement, et ce groupe de personnes est désigné par les différentes organisations de soutien et les différents comités consultatifs de l'ICANN pour les représentaient au sein de ce groupe.

L'idée est que les équipes de révision soit donc un groupe de diverses personnes, qui représentent différents points de vue et l'affirmation d'engagement garantie également qu'il y ait la possibilité d'avoir différents experts qui participent au sein de l'équipe dans le cadre de la révision.

Donc, lorsque l'on évalue un sujet, comme par exemple le choix des consommateurs et la confiance des consommateurs, on consulte des experts qui ont l'expertise ou des individus qui ont l'expertise dans les domaines de la concurrence ou de l'économie, ou de la protection des consommateurs, et leurs avis sont inclus parmi les recommandations qui résultent du travail de l'équipe de révision.

Nous avons en même temps d'autres types de révisions, qui sont les révisions organisationnelles.

Il s'agit donc des révisions qui considèrent les structures même de l'ICANN, pour voir si elles sont bien gérées.

Nous sommes sur le point de conclure la révision sur la GNSO, la révision de la GNSO, et que nous sommes sur le point de lancer la révision d'At-Large.

Ce type de révision est un peu différent de la révision de l'affirmation d'engagement. Parce qu'elle est menée par des réviseurs indépendants.

Il s'agit d'experts qui sont engagés par l'ICANN pour évaluer le fonctionnement de cette structure.

Les révisions organisationnelles considèrent les différentes structures comme l'ASO, la GNSO, le NomCom, l'ALAC, le [inaudible], le RSSAC et la ccNSO.

Ces révisions sont mandatées par les statuts constitutifs et différents groupes du personnel participent à ce travail de révision ensemble avec le groupe de réviseurs indépendants pour évaluer les organisations et les manières de les rendre plus efficaces.

Alors, quel est le résultat de ces révisions ? Les résultats sont une série de recommandations très importantes.

Qui sont présentées au conseil d'administration une fois qu'elles ont été évaluées par la communauté. Donc, ces équipes de révision, qui sont dirigées par la communauté, vont préparer une liste de recommandations, de comment apporter des améliorations au domaine à l'étude.

Par exemple, pour ce qui est de la révision du WHOIS, il serait possible de faire des recommandations qui porte sur comment améliorer la politique WHOIS et il y aurait une période de consultation publique pour des personnes qui ne sont pas membres de l'équipe de révision, pour qu'elles aient la possibilité de s'exprimer à ce sujet et pour vérifier que les recommandations soient ce à quoi ils s'attendaient.

Puis, ces recommandations sont envoyées au conseil d'administration qui décide quoi faire de ces recommandations.

Le conseil d'administration pourrait avoir certaines recommandations à inclure dans le processus de planification à long termes de l'ICANN.

Donc, dans notre plan stratégique pluriannuel on a beaucoup de projets, beaucoup d'objectifs et de finalités qui sont liées aux recommandations, et qui sont venues de l'équipe de révision. Qui ont été proposé par cette équipe.

Le conseil accepte également les recommandations et il pourrait y avoir des modifications aux recommandations le cas échéant.

Du point de vue de la révision de l'organisation le réviseur indépendant ferait des recommandations qui seraient encore une fois publiées pour consultation publique et vous aurez peut-être vu les recommandations de la GNSO, ou les communautés peuvent s'exprimer sur leur avis concernant les recommandations et s'ils trouvent qu'elles seraient appropriées pour leur mise en œuvre.

Donc, dans le cadre du résultat du travail du réviseur indépendant ses recommandations sont présentées au conseil d'administration qui doit suivre ce même processus, de décider si les recommandations doivent être adoptées, si elles devraient être modifiées.

Certaines des recommandations pourraient d'ailleurs être rejetées. Dans le cas de la GNSO, il y avait une équipe de travail spécial qui a évalué les recommandations et qui a dit que certaines des recommandations du réviseur indépendant n'étaient pas sensées.

Par la suite, cette équipe de travail spécial de la GNSO a recommandé que certaines des recommandations de ce réviseur indépendant ne soit pas adoptées.

Donc, voilà le processus que vous verrez si vous participez aux différents processus de révision pour l'ALAC, par exemple, ou pour la GNSO.

En ce qui concerne le personnel et le conseil d'administration. Au cours de ces différents processus de révisions nous essayons de trouver les recommandations des équipes de révision qui sont claires et on essaie de leur attribuer des hiérarchies, des priorités. Pour voir si elles sont mesurables, et réalisables.

Après la publication de l'affirmation d'engagement. Nous avons vu que certaines des recommandations pourraient ne pas être très claires, quant à leur rédaction et que le but des recommandations pourrait ne pas être toujours clair ou évident.

Donc, à mesure que nous avançons, nous essayons d'orienter les équipes de révision. Pour nous assurer que les recommandations formulées par l'équipe de révision soient claires, pour voir quelle est la priorité des recommandations et les mettre dans l'ordre pour montrer leur importance, et au même temps, nous essayons de voir comment nous pourrions mesurer ces recommandations, voir qu'est-ce qui est considéré comme une réussite pour une recommandation.

Donc, tout cela est une partie très importante du processus des équipes de révision.

Il faut au même temps toujours être conscient des ressources. Parce que bien sûr certaines des recommandations pourraient impliquées beaucoup de ressources et beaucoup de temps, de planification avant leurs mise en œuvre, et d'autres pourraient peut-être ne pas avoir besoin d'autant de ressources.

Donc, cela fait partie du processus que nous suivons, lorsque nous soutenons une équipe de révision.

En ce qui concerne le rôle de la communauté. La communauté a un rôle extrêmement important dans le cycle de révision et même si l'équipe de révision elle-même est un groupe fermé d'individus sélectionnés pour représenter les communautés. La communauté a toujours l'occasion de participer au processus de révision.

Au début d'un cycle, par exemple, on aurait des appels à volontaires ou les membres de la communauté seraient en mesure de proposer des individus pour qu'ils participent à l'équipe.

Après cela, il aurait un processus de soutien à travers lequel les organisations de soutien ou les comités consultatifs peuvent soutenir les candidatures qui ont été proposées, et cela constitue une partie très importante du processus.

À mesure que l'équipe de révision continue de travailler un plan d'action est présenté à la communauté, qui participe aux différentes consultations qui ont lieu lors des différentes réunions publiques de l'ICANN. Au cours desquelles les documents et les recommandations sont formulés.

À la fin de ce processus de rédaction des recommandations. Il y aura une période de consultation publique ou le public aura l'opportunité d'exprimer son avis sur, si la recommandation est appropriée ou pas.

Cette diapo est très importante pour moi, et je voulais la partager avec vous, pour que vous compreniez ce qui aura lieu d'ici un an.

En ce moment, nous avons beaucoup de travail au sein de mon département, surtout en ce qui concerne le processus de révision. Comme vous le voyez sur la diapo et comme je l'ai dit, nous avons la révision de la GNSO qui est déjà en cours.

Nous venons de lancer la révision du choix et de la confiance des consommateurs et nous sur le point de commencer la révision d'At-Large.

Tout cela est en cours en ce moment.

Le mois prochain nous allons commencer avec l'appel à volontaires pour la prochaine équipe de révision, qui est la deuxième équipe de révision de la sécurité, de l'instabilité et de la résilience du système de domaine, et en octobre de l'année prochaine nous allons lancer un autre appel à volontaires pour l'équipe de révision du WHOIS. Cette équipe considérera la politique du WHOIS, tel que je l'ai expliqué auparavant.

En 2017, on aura également une troisième équipe de révision qui sera formée pour évaluer la responsabilité et la transparence.

L'idée avec ces informations et que vous puissiez être au courant du progrès de ce travail, et que à mesure que ces travaux vont avancer,

vous sachiez qui contacter au sein de la communauté At-Large pour vous présenter comme volontaire.

Cela dit, Terri, je ne sais pas si vous voudriez que l'on fasse l'évaluation maintenant ou plus tard.

TERRI AGNEW : Merci, Margie. Nous allons maintenant vous présenter la question à laquelle vous devrez répondre.

Vous verrez cette question sur la droite, et la question dit : quelle est la révision CCTRT ?

Veillez s'il vous plait sélectionner votre réponse maintenant.

Je répète vous devriez voir la question sur la droite de l'écran.

Je vous donnerais quelques instants pour lire les questions et répondre.

Et, Margie, je vais vous demander de partager la réponse avec nous.

MARGIE MILAM : Eh bien, c'est très clair, la réponse est la concurrence, la confiance des consommateurs et le choix des consommateurs.

TERRI AGNEW : Merci.

MARGIE MILAM : D'accords, donc nous allons maintenant donner la parole à Jonathan Zuck, qui nous donnera quelques informations sur la révision de la concurrence, de la confiance et du choix des consommateurs.

JONATHAN ZUCK : Merci. Merci, de m'avoir invité. J'ai personnellement voté l'équipe de révision intercommunautaire, parce que je sentais que c'était une réponse plutôt créative, mais la révision du CCT est une révision du programme des nouveaux gTLD vu à travers la perspective de comment ce programme à renforcer la concurrence dans l'espace du DNS, et que les choix des consommateurs, et en termes généraux la confiance des consommateurs.

Est-ce que c'est à moi de passer les diapos ?

TERRI AGNEW : Non, Jonathan. Je devrais pouvoir le faire.

JONATHAN ZUCK : Ah oui, d'accord, super.

Alors, le mandat ou la mission du CCTRC était d'évaluer comment le programme des nouveaux gTLD a encouragé la concurrence, la confiance des consommateurs et le choix des consommateurs.

D'évaluer l'efficacité des processus de candidature et d'évaluation, et d'évaluer l'efficacité des sauvegardes.

Tout cela, en raison de l'expansion rapide du programme des nouveaux gTLD.

Vous avez ici un descriptif du texte de l'affirmation d'engagement, mais l'idée est en réalité que cette révision ai été faite une année après le début du programme. C'était ça l'idée à l'origine, mais quand le moment est venue ont ses demandé qu'elle était l'idée ou comment ont pouvez procéder.

Parce que le programme n'était pas accompli. Il y avait des chaines qui n'avaient pas été déléguées.

Donc, il était difficile de faire cette évaluation.

En tout cas, cette révision sera en cours pendant un moment. Donc, nous ferons de notre mieux en ce moment et nous allons reprendre ces activités dans l'avenir.

Les membres de l'équipe de révision du CCT, comme Margie le disait, ont été sélectionnés en masse par la communauté. Nous avons six membres en Amérique du Nord. Nous en avons également trois en Afrique, trois en Amérique Latine et les Caraïbes, trois en Europe et deux en Asie Pacifique et Océanie.

Ce qui fait un total de 17 membres du groupe. Puisque le groupe comprend également des experts indépendants, qui vont faire les calculs les plus rigoureux à ce sujet qu'est la concurrence, le choix et la confiance des consommateurs. En plus du PDG de l'ICANN et du représentant désigné du GAC.

Donc, je pense que [inaudible] était désigné comme représentant des membres du GAC et on a eu quelqu'un d'autre qui était désigné pour évaluer ou pour faire partie de la sous équipe de la confiance et du choix des consommateurs, ainsi que des sauvegardes tant que Président.

Donc, vous verrez ici d'où viennent les personnes en général.

Les experts indépendants ici sont Drue [inaudible] et Stanley [inaudible] et les deux représentants de l'ALAC sont Kaili Kan et Carleton Samuels.

Sur cette diapo que vous pourrez lire dans votre propre temps. Vous verrez ce que nous voulons dire par consommateur, comment nous avons définie consommateur, et puis également les définitions de la confiance des consommateurs, le choix des consommateurs et la concurrence.

La concurrence était surtout du côté de l'offre et le choix était du côté de la demande.

Si vous me comprenez.

L'un des exercices les plus difficiles était de trouver le marché pertinent.

Vous savez d'évaluer la possibilité fournie par ce marché des nouveaux gTLD.

D'autre part, il fallait également évaluer le rôle du marché quant au choix, la confiance et la concurrence, pour les nouveaux gTLD.

Si, ils étaient offerts comme .TB ou .LY, ou s'ils étaient plutôt offerts comme une différente option pour chaque région.

Il a été suggéré que l'on évalue l'identité générale du marché Internet.

Pour voir quelle était la portée des réseaux sociaux, tel que Facebook et voir où d'autre ont pourrait avoir une nouvelle concurrence avec ces nouveaux gTLD, et voir dans quelle mesure les domaines de troisième niveau représentaient la concurrence.

C'est-à-dire, que nous allons évaluer les différents niveaux de concurrence dans les différents marchés, pour essayer de définir ces niveaux de concurrence.

Ce qui est intéressant de cette équipe de révision est que nous avons commencé à travailler il y a cinq ans avec une résolution du conseil d'administration, qui demandait à l'ALAC et à la GNSO de faire des recommandations, de quelles données devaient être recueillies.

Je me souviens que [inaudible] a participé avec moi à cette initiative et nous avons ensemble élaboré un ensemble de mesures qui pourraient être recueillies.

Ce qui implique que lorsque l'équipe a commencé à travailler. Elle avait déjà beaucoup de mesures sur lesquelles fonder ses travaux.

Donc, entre la GNSO et l'ALAC nous avons, comme je disais, définie qu'elles étaient les mesures et les sources de données. Le personnel a recueilli toutes ces informations depuis, et comme vous verrez sur notre page Wiki, qui est CCP.Wiki. C'est ça l'adresse, je partage cela sur le Chat.

Vous trouverez les documents associés à notre équipe là-dessus, mais vous verrez également les mesures qui ont été définie et où vous pouvez trouver les mesures prélevées par le personnel.

Notre équipe agit de manière totalement transparente. Nous essayons de publier des rapports d'évaluation factuels, comme Margie disait au début, et nous essayons également d'avoir des mesures objectives de la concurrence, de la confiance et du choix des consommateurs.

Afin de pouvoir tirer des analyses objectives quantitatives et ne pas avoir des analyses biaisées.

Donc, on a ce recueil de données. On a des sondages qui sont mené par les [inaudible], des rapports économique qui sont fait par le groupe d'analyse et toutes ces informations sont apportées à ce processus.

Donc, vous voyez que nous nous concentrons surtout sur le prélèvement de mesures qui nous permettent d'évaluer vraiment le succès de nos recommandations.

Donc, voilà les objectifs principaux de l'équipe de révision.

Je serais prêt à répondre à des questions, s'il y en avait.

Autrement, je donnerais la parole à Carleton.

CARLETON SAMUELS :

Merci, Jonathan, de m'avoir passé la parole.

Donc, pour ce qui est de la suite.

C'était Kaili qui devait la présenter, mais malheureusement il a eu un empêchement de dernière minute.

Donc, nous avons divisé notre équipe en différentes sous équipes. Selon les différents volets de notre travail.

Donc, nous avons une équipe qui s'occupe en particulier de la concurrence et du choix du consommateur, et nous avons divisé ceci à un niveau encore plus profond. Donc, sur la base de différents accès.

Donc, Jonathan et Margie ont expliqué que cette équipe de révision était très engagée, était très... Travaillait beaucoup à définir ces recommandations et donc nous avons des personnes qui sont impliquées sur le terrain et qui fournissent des données, une analyse des données.

Nous avons Nielson qui est impliqué dans différents sondages, comme nous l'avons dit. Nous avons différentes analyses, et en ce qui concerne la concurrence. Il y a bien sûr la question de prix, concurrence au niveau du prix.

Il y a la question des noms de domaine et du prix.

Nous essayons de voir ce que nous pouvons trouver en termes de concurrence sur le marché.

Nous savons également qu'il y a un aspect de concurrence qui n'est pas lié au prix, et nous le considérons également.

Nous essayons de voir aussi dans la chaîne, donc la place des bureaux d'enregistrement et des revendeurs et nous avons également parlé du marché.

TERRI AGNEW :

Carleton, excusez-moi. Je vous interromps.

Il semblerait que les interprètes ont perdu l'audio.

Donc, on va faire une pause un instant pour qu'elles puissent se reconnecter.

Donc, il s'agit sans doute de l'interprète espagnole, qui n'a plus d'audio.

Donc, nous allons donner un instant pour qu'elle puisse se reconnecter, merci beaucoup, pour votre patience.

Il nous faudra simplement un petit instant.

Encore une fois, merci à tous pour votre patience.

Nous avons besoin juste d'une petite minute, pour que l'interprète espagnole puisse se reconnecter.

TERRI AGNEW :

Donc, encore une fois désolé des interruptions. Nous avons un problème de connexion avec l'interprète en Argentine.

Donc, nous attendons encore un petit peu, pour lui donner le temps de se connecter.

Merci, à tous pour votre patience. Nous vous demandons encore une toute petite minute.

Ca y est, c'est bon nous avons la confirmation, nous avons les interprètes.

Encore une fois, désolé Carleton. Vous pouvez y aller.

CARLETON SAMUELS :

Merci, Terri.

Donc, nous parlions donc de la concurrence et du choix du consommateur.

Donc, nous parlions de la structure du marché, des différents éléments sur le marché et des différents canaux.

Nous parlons de la segmentation, comment on définit le marché, comment est-ce qu'il est divisé, comment est-ce qu'il est délimité etc.

Nous considérons toutes les questions relatives au nombre de choix.

Est-ce que plus cela est équivalent d'un bon choix, ou est-ce que c'est équivalent plutôt à une certaine confusion.

Nous considérons également tout ce qui se passe en termes de région, de langue. Surtout en ce qui concerne les nouveaux GDN etc.

Donc, tous ce qui est pris en considération par l'équipe sur la concurrence et le choix du consommateur, et donc au fur et à mesure de notre travail. Nous impliquons davantage de membres de la communauté dans le travail.

Vous verrez des demandes de la part de notre équipe vous arriver, surtout dans certaines communautés spécifiques, les bureaux d'enregistrement, les revendeurs, les opérateurs de registres etc.

Donc, le processus est continue, et encore une fois, l'idée c'est vraiment de collecter des informations, d'obtenir des données. Que nous pouvons ensuite examiner, analyser.

De manière à nous assurer que nous sommes arrivés à une conclusion basée sur des faits.

Alors, pour ce qui est de la sous équipe sur la protection et la confiance, et bien elle considère en particulier ce qui est relatif à la protection.

Donc, il y a un certain niveau de protection comme vous le savez.

Vous savez bien les différentes catégories, donc quatre catégories.

Je ne sais plus exactement à quoi tout ceci correspond, mais je crois que cela est décrit dans le communiqué du GAC, et à la base, ces différentes sauvegardes ou protections sont liées à différentes réglementations qui définissent en fait la manière dont elles doivent fonctionner par rapport à certaines lois.

Donc, pour les chaînes qui sont identifiées. Eh bien, elles sont identifiées dans les détails et il faut qu'il y ait des sauvegardes spécifiques.

Il y a certaines catégories assez larges qui sont liées à la protection des consommateurs.

Il y a en fait une longue liste que vous pouvez consulter dans l'annexe 1 du communiqué.

De la même manière, pour les sauvegardes ou les protections de la catégorie 2. Eh bien, il y a des termes que l'on appelle génériques.

Donc, l'accès exclusif générique doit être au service des intérêts publics, de l'intérêt public.

Donc, encore une fois il y a une longue définition qui explique ce que ça veut dire une chaîne générique etc.

Ensuite, il y a tout ce qui est relatif aux engagements d'intérêt public, et les membres de l'ALAC savent bien que l'ALAC est très engagé, très impliqué dans tout ce qui est relatif à ce type de projet.

Eh bien sûr, en ce qui concerne les engagements d'intérêt public. Il faut qu'il y ait protection de l'intérêt public au niveau mondial, l'intérêt de l'utilisateur final.

Tout ceci doit être très solide, doit être respecté et le point de vue de l'ALAC c'est que l'ICANN a l'obligation de s'assurer que ces engagements d'intérêt public sont conformes par rapport donc aux opérateurs de registre.

Et puis, il y a tout ce qui est des obligations contractantes.

Donc, les accords, les contrats etc.

Ensuite, en ce qui concerne la confiance. Il y a tout ce qui est relatif aux comportements.

Comportement du consommateur, de l'utilisateur final. Que se passe-t-il? Est-ce qu'ils ont confiance dans le DNS de manière générale?

Ce qui nous intéresse c'est de savoir ce qui se passe dans ces domaines dans les détails. Nous regardons quel est l'impact des gTLD dans les économies en développement.

Comme la plupart d'entre vous le savent l'ALAC a un certain intérêt dans ce sujet, et l'ALAC a énormément participé à la mise en place du groupe de travail pour le soutien des candidats.

Puisque ceci est en fait un sujet qui préoccupe énormément l'ALAC depuis assez longtemps.

Nous voyons un petit peu ce qui se passe à ce niveau-là. Quel est l'impact du nouveau gTLD etc.

Et puis, il y a tout ce qui est questions des procédures, procédural.

Donc, nous faisons attention à ce qui se passe au niveau du guide du candidat.

Nous nous assurons que toutes les procédures qui sont établies sont respectées. Il y a beaucoup d'opinion qui existent, et pour certains d'entre nous, nous savons bien que ce guide du candidat. Eh bien, n'est pas forcément adéquat dans tous les domaines.

Donc, que pouvons-nous faire pour atténuer les problèmes, les lacunes de ce guide.

Donc, voilà ce dont s'occupe la sous équipe qui s'occupe de la protection et de la confiance.

Nous avons également une autre sous équipe. Qui s'occupe de manière spécifique au processus de candidature et d'évaluation, et donc là nous

essayons de voir si oui ou non, le processus de candidature et d'évaluation a eu un impact sur la participation de diverses entités dans les marchés mal desservis.

Donc, on essaye de voir si ce type de processus est la raison de ce manque de participation, et puis bien sûr il faut qu'il y ait une opportunité équitable de participation au programme pour tout le monde.

Donc, est-ce que le processus d'évaluation est discriminatoire par rapport à certaines communautés.

Nous avons également d'autres questions par rapport à la délégation des TLD, sont-ils un petit peu confus ou nocifs?

Il y a l'avis de politique publique du GAC et le cadre de mise en application.

Et, le dernier point, encore une fois, qui intéresse particulièrement l'At-Large c'est la question des communautés.

Comment est-ce que nous permettons de mieux servir les communautés en utilisant des TLD qui soient pertinentes.

L'idée c'est donc d'avoir un meilleur résultat pour les communautés.

Je vais maintenant passer la parole à Margie. Qui va donc vous présenter la diapositive suivante.

Alors, bien sûr s'il y a des questions n'hésitez pas à me les poser.

Donc, tout a l'heure pendant la partie question et réponse, un peu plus tard.

MARGIE MILAM : En fait, nous allons poser des questions d'un petit sondage. On va faire un petit sondage.

Donc, voilà la deuxième question qui va apparaître à l'écran.

Terri, c'est à vous.

TERRI AGNEW : Vous pouvez y aller Margie si vous voulez.

Alors, la question est la suivante : Qu'est-ce que c'est que la révision CCTRT?

Excusez-moi c'était la première question.

Donc, en fait j'ai fait une erreur.

Donc, voici la deuxième question. Elle est maintenant à l'écran.

Donc, la question que nous avons, la question numéro 2 c'est : qui mène la révision?

Veillez maintenant donner votre réponse.

Donc, qui s'occupe de la révision?

Vous voulez bien nous donner la réponse maintenant.

Alors, la réponse c'est la première.

Donc, 77 % d'entre vous avez bien écouté, n'est-ce pas.

Puisque c'est un groupe de membre de la communauté et d'experts indépendants.

Donc, voilà la bonne réponse pour la question numéro 2.

MARGIE MILAM :

Merci, Terri.

Avant de repasser le micro à Jonathan pour la diapositive suivante.

Je voulais savoir s'y vous aviez quelque chose a ajouté sur le sujet dont a parler Carleton, sur la diapositive précédente?

Jonathan.

JONATHAN ZUCK :

Non pas vraiment en fait.

Nous allons les gens répondre aux questions, ou plutôt poser leurs questions et nous y répondrons s'il y en a.

Non, je n'ai rien à rajouter là-dessus.

MARGIE MILAM :

Très bien, alors si vous voulez bien nous présenter la diapositive suivante Jonathan.

JONATHAN ZUCK :

Très bien, alors ce que l'on peut également voir sur le Wiki de CCTRT. C'est en fait le plan de travail pour les différentes sous équipes.

Donc, et puis également le plan de travail pour l'équipe de révision en elle-même, donc dans son ensemble.

Nous essayons de pouvoir terminer certaines recherches d'ici la fin de l'année. Parce que nous travaillons en conjonction avec le PDP sur les procédures subséquentes.

Donc, qui essaye de voir un petit peu à quoi ressemblerons les candidatures à l'avenir pour les nouveaux gTLD, et donc nous essayons de leur faire des recommandations par rapport à ce que nous aurons pu découvrir.

Donc, nous avons déterminé certains domaines de problème.

L'autre partie de notre travail ça a été de demander des données supplémentaires. Donc, je l'ai mentionné tout à l'heure, nous avons fait faire une collecte de données pour des années passées, mais une fois que l'équipe s'est rassemblé. Il a fallu qu'on regarde un petit peu ou est-ce que l'on avait besoin de davantage de domaine, et quand on en a parlé tout à l'heure. En termes de participation au programme dans le monde en développement.

Donc, ça c'était difficile à étudier. Parce que cela veut dire qu'il faut poser des questions a des personnes qui ne sont pas portées candidates.

Donc, c'est particulièrement difficile d'essayer de voir comment les contacter, essayer de comprendre pourquoi est-ce qu'il n'y a pas eu

davantage de candidats des pays en développement qui se sont présenté pour ces chaînes des nouveaux gTLD.

Donc, ça sa a été assez difficile.

Il faudra peut-être qu'on engage des personnes externes pour faire ce type de recherche.

Comme je l'ai mentionné, il y a des sondages, des études économiques qui ont été mises en place il y a un an. Pour créer en fait une référence.

Une base pour voir à quoi ressembler les prix, dans cadre d'une étude économique, et également pour savoir un petit peu ce que pensaient les consommateurs par rapport à ces nouveaux gTLD.

Donc, ça c'est l'étude Nielson, et maintenant au bout d'un an. Donc, ces deux études en fait nous les répétons pour voir s'il y a eu un changement pendant l'année et si le sentiment des consommateurs par rapport aux nouveaux gTLD a changé.

Est-ce qu'ils font confiance au système? Est-ce que le comportement a changé etc.

Et, également nous essayons de voir si oui ou non les prix ont changé, si la concurrence au niveau des prix a changée dans le cadre de ces nouveaux gTLD.

Donc, en mai ou juin, nous aurons les résultats de ce sondage du consommateur. Ainsi, que les résultats de l'étude économique.

Ensuite, à l'automne nous espérons pouvoir publier des résultats provisoires et puis également avoir le point de vue de la communauté, le feedback de la communauté.

Puis, en décembre nous devrions pouvoir publier un rapport, un premier rapport, pour commentaire public.

À la fois sur ce que nous avons découvert et sur les recommandations. L'idée c'est d'incorporer ensuite le feedback de la communauté pour pouvoir publier un rapport définitif.

Donc, en principe en avril 2017.

Alors, de toute évidence, nous nous intéressons à votre point de vue par rapport à ce que nous faisons. Nous espérons que vous suivrez notre travail.

Nous avons Carleton, nous avons Kaili et nous sommes tous prêt à écouter ce que vous avez à nous dire, apportez votre point de vue à l'équipe de révision.

Comme vous le voyez il y a nos activités qui sont présentent sur CCT.Wiki, sur notre Wiki.

Vous pouvez regarder les archives de nos courriels, vous pouvez écouter nos appels, nos réunions. Tout est public, vous ne pouvez pas intervenir, mais vous pouvez toujours écouter, et ensuite nous contacter s'il y a quelque chose qui vous concerne particulièrement. Si vous souhaitez nous envoyer un courriel, vous pouvez le faire à inputtocctr@icann.org.

Donc, si par exemple, il y a des choses auxquelles nous n'avons pas pensées, que nous devrions considérées et bien n'hésitez surtout pas à vous adresser à moi, à Carleton et à mes collègues de manière a ce que nous puissions vraiment faire le meilleur travail possible.

[Inaudible] Voilà, lors de notre première réunion à Los Angeles.

La réunion en face à face. Nous allons voir, deuxième réunion, pardon. Ensemble, bon il y en a eu une à Marrakech, donc en fait ce sera la troisième.

Donc, nous allons nous retrouver en juin à Helsinki.

Donc, se sera très sympathique.

CARLETON SAMUELS :

Je voudrais mentionner quelque chose. Nous avons une liaison de la GNSO. Donc, Carlos Raoul, Carlos est du Costa-Rica, mais c'est en fait lui qui fait la liaison avec la GNSO, et il est également notre liaison auprès du groupe de travail RDF.

JONATHAN ZUCK :

Ah oui, merci. C'est vrai Carleton.

Donc, j'ai parlé du PVP sur les procédures subséquentes.

Donc, c'est en fait le groupe qui s'occupe de l'état du programme des nouveaux gTLD à l'avenir.

Carlos, en fait s'occupe de ce groupe de travail, ou plutôt il fait partie de ce groupe de travail, et puis donc il fait la liaison entre nous et ce groupe de travail.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Jonathan, Carleton et Margie.

Merci, pour cette excellente présentation, très intéressante et j'espère que toutes les personnes qui sont présentes aurons pu comprendre, et j'espère qu'il aura également des questions à vous poser.

Alors, je vais essayer de vous poser une question par rapport à votre recommandation.

Qu'est-ce que, à votre avis, nous devons changer dans le guide de candidature? Est-ce que vous recommandez des changements à l'avenir? Parce que tout ce que vous venez de nous dire, de nous décrire en fait. Tout ceci est tout à fait lié à ce guide du candidat.

JONATHAN ZUCK :

Merci, Tijani.

C'est une excellente question. Je crois que la meilleure manière de réfléchir à ceci. C'est que le groupe de travail PVP sur les procédures subséquentes sera le groupe qui s'occupera du guide du candidat et des changements à y apporter.

Donc, nous allons faire certaines recommandations au conseil, qui est de nature un peu plus large, pour s'occuper des problèmes relatifs aux

pays en voie de développement ou relatif à la concurrence, aux choix etc.

Mais, les modifications spécifiques du guide en fait viendront du groupe de travail sur le PDP.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Jonathan.

Je vois qu'il y a une main levée, mais d'abord. Je vais demander à Terri de m'aider à organiser ces questions.

TERRI AGNEW :

Nous allons maintenant poser donc une question, comme Tijani me la demander.

Une question qui est la suivante.

Que va produire l'équipe de révision? Qu'est-ce qu'elle va produire?

Vous pouvez répondre maintenant.

Encore une fois, la question qui est : que va produire l'équipe de révision?

Alors, si voulez bien nous donner la bonne réponse Margie.

MARGIE MILAM :

Eh bien, Terri, vous avez tous raison.

Puisque la réponse est donc : des recommandations mesurables et réalisables pour le conseil de l'ICANN.

Alors, Carleton avait une question qu'il voulait poser aux personnes de l'ALAC présentes aujourd'hui.

Donc, est-ce que vous voulez bien lire votre question Carleton?

CARLETON SAMUELS :

Oui, tout à fait. En ce qui concerne les mécanismes de protection. Y en a-t-il certains qui sont particulièrement utile, par rapport à l'objectif qu'ils auraient à la base, lorsqu'ils ont été créés?

Donc, ça c'est une question que je pose à mes collègues de l'At-Large.

TIJANI BEN JEMAA :

Carleton, est-ce que vous pouvez répéter votre question?

CARLETON SAMUELS :

Nous avons un certain nombre de protections, donc les engagements d'intérêt public, les différentes catégories définies par le GAC etc. Les contrats etc.

Et, je voulais avoir notre point de vue à tous. À savoir si vous les utilisez, et bien est-ce qu'ils sont efficaces? Est-ce qu'ils sont pertinents pour vous?

TIJANI BEN JEMAA : Je ne sais pas si c'est une question de réussite ou d'utilité, mais en ce qui concerne l'engagement d'intérêt public.

Je vais peut-être donner la parole à Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je peux répondre à cette question, et ensuite j'ai une question à poser.

Alors, d'abords Alan.

ALAN GREENBERG : Je ne sais pas si on peut répondre à cette question en fait.

Pour un certain nombre de raisons. Tout d'abords, toutes les protections qui ont été demandé par le GAC n'ont pas étaient mises en place, puisque le conseil les a réduites, pour certaines de manière significative. Certains candidats ont fait ceci de manière volontaire.

Alors, je ne sais pas comment on peut dire que ça a réussie. Parce que si ça n'avait pas été fait on ne s'en rendrait pas compte. On ne pourrait pas savoir.

Donc, si vous considérez certain des problèmes éventuels que l'on peut avoir avec les TLD. Le nombre de candidats est trop bas en fait pour que ces problèmes se produisent dans une grande ampleur.

Lorsqu'on aura davantage de ccTLD, il est possible qu'on en ait un sur dix mille qui pose un problème éventuel, mais si le TLD a seulement 22 000 enregistrements et bien les statistiques ne montreront pas ce type de chose.

Donc, je crois, en ce qui me concerne, qu'il est trop tôt pour juger de la réussite ou non de ces protections, et si les protections n'avez pas étaient mises en place on ne pourrait pas savoir s'il y avait eu un problème, si elles n'avaient pas étaient mises en place. Donc, en fait je ne sais pas trop on peut répondre à ceci.

La réelle question c'est de savoir comment s'assurer d'être suffisamment prudent en matière de sécurité de manière à ce qu'il n'y pas de risque pour les consommateurs.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci, Alan.

Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci, Tijani. Je voudrais d'abords répondre à la question de Carleton Samuels.

Ce que je partagerais avec vous est mon avis et c'est le fait que les engagements d'intérêt public ont été considérés comme quelque chose d'inutile et j'étais surpris à l'époque. Peut-être que la personne qui la dit est présente, je ne sais pas.

Mais, en tout cas tout ce que j'ai à dire est que cette déclaration d'intérêt a effectivement était inutile, comme cette personne l'a annoncé.

Les déclarations sont volontaires comme Alan l'a dit et certaines des organisations qui les ont mises en œuvre, et qui ont établi un ensemble

de sauvegardes pour leur nom de domaine de premier niveau. On peut être excédé ou surmonté les attentes qu'on avait.

Une discussion que j'ai tenue hier au cours du forum sur la gouvernance de l'Internet. C'était le fait que les nouveaux gTLD étaient réglementés, avec une liste de sauvegardes qui avait été mise en œuvre qui sont très restrictives et que les organisations qui devraient pouvoir enregistrer des TLD n'ont pas pu le faire des fois.

Donc, je pense que ces restrictions étaient un peu trop strictes, et cela m'a fait penser au travail du groupe de travail [Inaudible]. Pour le soutien conjoint des candidats qui aidait les candidats à essayer de se conformer à ces réglementations, mais en fait ce qu'il on trouvait à la fin du processus. C'était que les exigences pour pouvoir participer au programme de soutien des candidats étaient tellement nombreuses qu'au final personne n'était qualifié pour y accéder.

Donc, dans la catégorie 1 de la liste que le GAC a fourni, comme Alan l'a dit, on ne voit pas l'intérêt de continuer à avancer avec ce type de manifestation, ce type de déclaration. Je pense que ce n'est pas utile pour les personnes qui sont intéressées par le processus lui-même.

Nous avons pris du retard avec le processus, parce qu'à chaque fois nous nous sommes retrouvés en revenant en arrière et on faisait des cercles sans arriver à nulle part. C'était des tours en rond.

Donc, malheureusement à la fin de ce processus vous voyez qu'on a rien accompli. Au moins à mon avis.

Lorsque les parties qui s'ont contactés par At-Large disent qu'elles ne sont pas intéressées. On voit clairement que le processus n'a servi à rien.

J'ai une question, mais je vois qu'Alan avait levé sa main.

Donc, je pense que ce serait mieux de lui donner la parole.

Merci.

ALAN GREENBERG :

Oui, merci. Moi aussi j'ai une autre question que je remettrais à plus tard, mais je serais un peu plus généreux qu'Olivier concernant l'avis du GAC et la réaction du conseil d'administration a ces conseils du GAC.

Le conseil d'administration a mis en œuvre la plupart des conseils du GAC, au-delà de la vérification et la validation des [Inaudible] des personnes avant de leur allouer un nom de domaine de TLD.

L'ALAC a mené une révision exhaustive des TLD et le résultat était entre autre, bien sûr, que le GAC avait un peu trop de pouvoir à travers cette liste.

C'est-à-dire qu'il y avait des TLD la vérification, la validation et tout ce qui était préalable à l'attribution du nom de domaine était valable, et d'ailleurs certain TLD l'on fait à titre volontaire, mais la liste était un peu trop longue c'est vrai.

Donc, indépendamment de la liste le conseil aurait pu prendre la bonne décision, mais malheureusement il faudrait qu'il y ait un terrain de compromis. Une possibilité d'avoir un point entre les deux, et je suis

optimiste parce que je pense qu'entre l'équipe de révision et le PDP. On pourrait peut-être arriver à un sous ensemble de TLD, qui pourrait être ce qu'on exige pour un sous ensemble.

Merci.

TIJANI BEN JEMAA :

Oui, pardon. J'étais en muet. Merci, Olivier.

Alan et Olivier en fait c'est ça la liste dans l'ordre.

Olivier vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Oui, je m'excuse j'étais en muet moi aussi.

Je voudrais reprendre la réponse de Jonathan sur les procédures du PDP qui vont tenir compte des contributions du groupe de travail sur le CCT.

Que je sache le CCT sera présenté au conseil d'administration et par la suite cela sera présenté au PDP.

J'espère que l'on pourra opérer suivant le système des pouvoirs communautaires d'ici la fin de ce processus.

On ne s'est pas très bien par contre si la communauté pourrait annuler les contributions du CCT.

JONATHAN ZUCK :

Je pense Olivier que le but des pouvoirs communautaires est de pouvoir rejeter tout type de conclusion de l'équipe de révision, mais sachez que

la réforme de la responsabilité en fait vise à réviser les engagements de l'affirmation d'engagement pour les inclure dans les statuts constitutifs.

Donc, s'il y a des recommandations d'une équipe de révision qui ne sont pas pertinentes. Elles ne devront pas être automatiquement acceptées ou automatiquement rejetées. Parce que nous avons une exigence de révision du nouveau programme en ce qui concerne la concurrence, le choix et la confiance.

Si, les mécanismes d'habilitation de la communauté sont impliqués et que la communauté a le pouvoir de rejeter l'approbation ou la désapprobation du conseil d'administration, ce serait la communauté qui agisse dans sa portée, qui agira dans la portée de son pouvoir.

Vous comprenez?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, ce qui m'inquiète un peu c'est le fait que cette partie de l'affirmation d'engagement pourrait être intégrée au nouveau statut constitutif.

Je me trompe peut-être, mais que je sache cette révision n'aller se faire que pour cette série de nouveaux gTLD, pour cette série actuelle, et je ne suis pas sûr qu'il serait pertinent de l'intégrer au nouveau statut constitutif pour les séries futures également.

JONATHAN ZUCK : Oui, cela a été intégré à la révision pour les séries futures. D'ailleurs il y a un mécanisme communautaire, qui vous permet de modifier cela

entant que communauté habilitée. Tout ce que cela veut dire et que la communauté à la possibilité d'ajouter et d'éliminer des révisions, selon ce qu'elle veut voir.

Donc, oui c'est difficile. En tout cas dans l'avenir proche, nous nous attendons à avoir une des révisions de CCT, mais je ne vois pas pourquoi les recommandations de cette équipe pourraient être rejetées à travers les nouveaux mécanismes communautaires.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Jonathan et Olivier.

Alan, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG : Merci.

Donc, pour rebondir sur ce qui vient d'être discuté. Il me semble qu'il y avait une partie du texte qui disait que la révision ne serait pas déclenchée par une nouvelle série. S'il y en avait.

Je pense que cela en fait était conditionné à une règle quinquennale, mais je ne sais plus très bien comment cela fonctionnait.

Moi, ce qui m'a toujours intrigué c'est le concept de la concurrence dans le domaine des TLD, et cela en fait me fait penser à l'époque où j'ai rejoint l'ICANN et je me suis aperçu dès lors qu'il nous fallait de plus en plus de TLD, et pour moi les TLD ne sont pas la concurrence des uns et des autres.

En ce moment, nous avons près de 2 000 TLD sur Internet, et si vous voyez le sous ensemble qui est en concurrence a tout instant vous verrez qu'on a moins de 2 000 TLD.

Mais l'équipe, le NomCom pourrait être en concurrence avec une vision de domaine, et c'est en train d'être enregistré. Mais aujourd'hui, on a un point.CA, un point. ORG, différents points. Donc, il est fort probable que l'on enregistre d'autres points, d'autres noms de domaines tels que point.hotel ou point.kio. Il y a une petite quantité de gTLD qui peut se faire concurrence. Je ne sais pas s'il est censé d'étudier la concurrence dans l'ensemble de l'espace des noms de domaines, dans l'ensemble du marché. Est-ce qu'il y aurait quelqu'un ici qui pourrait m'expliquer quel est le sens de le faire?

JONATHAN ZUCK :

Merci, Alan. Si vous voulez ajouter des caractères, n'hésitez pas. Nous consacrons un peu de temps à discuter de cette question, parce que comme j'ai dit u début, nous avons une analyse qui doit suivre les différentes définitions, les différents marchés. Donc, en ce moment, nous évaluons la division du marché des nouveaux gTLD en différents types de marchés. Donc, on se demande s'il y a 4 ou 5 gTLD qui pourraient être utilisés pour l'éducation ou s'il y a plus de gTLD qui pourraient être utilisés pour la photographie? Il y a également des groupes linguistiques qui seraient créés, des groupes... Donc, comme vous dites, la quantité de gTLD en concurrence... Vous ne savez pas les gTLD existants, mais en fait, l'évaluation permet de voir s'il y aurait de la concurrence dans les différents marchés. Et il me semble qu'il serait

raisonnable de demander si les nouveaux propriétaires, créer une concurrence ou pas lorsqu'on compare aux gTLD hérités tels que le point.com? Vous voulez peut-être enregistrer le point.généalogie et vous voulez trouver que cela n'est pas disponible, vous serez forcé de trouver une autre chaîne pour pouvoir publier votre généalogie. Donc, nous évaluons différents marchés, on les regarde dans l'ensemble, dans le fond vertical, on les compare au point.com. Le point.com a fait un marché successif que l'on voit, l'impact sur les point.com du programme des nouveaux gTLD, ce ne sera pas facile. Mais c'est ce que nous essayons de faire. Nous essayons de voir si nous avons davantage de concurrence à l'heure actuelle grâce au programme des nouveaux gTLD. Bien sûr, il y a une partie de la communauté de l'ICANN qui sent que ce n'est pas nécessaire d'avoir de la concurrence pour justifier le programme des nouveaux gTLD. Il y en a qui suggèrent que si nous pouvons mitiger les conséquences sur le marché de l'expansion de la quantité des nouveaux gTLD, nous devrions permettre aux personnes de créer des gTLD, tout simplement sans vouloir faire des analyses économiques ou sans regarder s'il y a eu davantage de choix et davantage de concurrence.

ALAN GREENBERG :

J'apprécie ce que vous dites, mais je me demande si c'est une question de coercition, une question de générer davantage de fonds, davantage de demandes du côté du marché.

JONATHAN ZUCK : Oui, Alan. C'est une excellente question, et d'ailleurs, Holly, votre représentante, a déjà présenté cette question de manière, en fait par inadvertance, simplement en en parlant. La première chose, c'est donc la propriété intellectuelle. Il faut que j'achète tout un tas de TLD pour protéger ma marque. Mais l'autre possibilité, qu'a présentée Holly, c'est de savoir si nous avons créé un scénario pour en fait couvrir son entreprise. Est-ce qu'il faut s'occuper de couvrir tous les lieux où les gens pourront aller chercher votre entreprise? Mais c'est ça la question.

ALAN GREENBERG : C'est exactement pour ça que nous avons ces questions dans notre groupe de généalogie. C'est ça.

CARLTON SAMUELS : En ce qui concerne la concurrence, parce que cela, bien sûr, prend beaucoup de votre temps. Et Jonathan a mentionné tout à l'heure le travail des sous équipes. Et puis il y a la question de la question des marques, de la propriété intellectuelle. Et il faut faire attention parce c'est différent de la concurrence. Nous avons un groupe qui s'occupe justement de la concurrence non relative aux prix. Tout n'est pas relatif aux prix. Ceci a évolué au fil du temps.

Mais, en tout cas, en ce qui concerne la segmentation du marché, ce que nous essayons de faire - je pense, pourra nous aider à obtenir des réponses que nous pourrons utiliser pour répondre à la question, à savoir si oui ou non, la concurrence a émergé dans l'espace des noms de domaine grâce à ce nouveau gTLD. Et je crois que, maintenant, plus

nous avons d'informations, plus nous pourrions aider la communauté. Par exemple, dans l'exemple de la généalogie, eh bien cela nous permet – Carlos à un problème de micro... Nous n'entendons pas. Nous allons voir si nous pouvons le contacter.

TERRY AGNEW : Carlos, nous pouvons vous téléphoner également. Je viens de vous envoyer en tout cas un petit message. Il a retiré sa question, il veut en fait répondre à Alan, mais c'est bon. Tijani, je ne sais pas si vous êtes en train de parler, mais en tout cas, votre micro est éteint. Ça marche maintenant, nous vous entendons. Allez-y, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. En fait, en ce qui concerne le problème de Carlos et qu'il ne fonctionne pas... Alors, on va passer la parole à d'autres personnes. Y a-t-il des questions supplémentaires?

TERRI AGNEW : Il y a une question. Je vais vous la lire, qui nous vient de Bachar Bong : « Il y a peu de demandes d'Afrique, depuis l'Afrique donc. Que peut-on faire pour avoir davantage de candidatures et pour toujours avoir le problème? Que pouvons-nous faire dans ce domaine? ».

JONATHAN ZUCK : Merci pour votre question. Il y a une sous-équipe séparée qui s'occupe du processus d'évaluation, justement pour voir s'il y a eu des manques

d'incitation ou des lacunes pour ce qui est des candidatures venant d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, qui auraient pu créer ce manque de candidatures. Donc, bien sûr, la réponse facile est que c'est une question d'argent.

TERRI AGNEW : Désolé de vous interrompre, mais encore une fois, il semblerait qu'il y ait un problème de connexion avec les interprètes espagnols – j'imagine. Donc, nous allons leur donner un instant pour qu'elles se reconnectent. Et il y a une personne sur la ligne française qui pose une question. Oui, la question venait de la ligne française.

TERRI AGNEW : Les interprètes sont reconnectées. Merci beaucoup pour votre patience.

JONATHAN ZUCK : Très bien. J'essayais d'écrire quelque chose dans le chat au cas où on n'aurait pas la connexion. L'idée, c'est de voir un petit peu quelles sont les raisons pour ce manque de candidatures des pays en voie de développement en général, y compris l'Afrique? Et dans ce cadre, nous essayons en fait de nous adresser aux mêmes types d'entités, soit des détenteurs de marque, soit des communautés, des bureaux d'enregistrement, etc. qui auraient pu se présenter candidat dans le monde développé, en développement qui correspondent à ceux du Nord. En fait, leur poser une question, c'était une question d'argent, de manque de connaissances du programme, un manque de confiance

dans le marché pour les nouveaux gTLD en Afrique. Et une fois que nous aurons une meilleure idée sur la raison pour laquelle ces candidatures ne sont pas manifestées, nous pourrions présenter des recommandations au Conseil pour mieux organiser et mieux présenter, mieux motiver ces candidatures dans le monde en développement.

TIJANI BEN JEMAA :

En fait, la même personne a demandé pourquoi les demandes de nouveaux gTLD se sont interrompues. Est-ce que vous pouvez répondre à cette question?

JONATHAN ZUCK :

Oui, ce qui est intéressant, c'est que le programme des nouveaux gTLD, en fait dans le but de ne pas être trop important, a été conçu dans le cadre des différentes séries limitées dans le temps. L'ironie du sort, c'est que nous avons eu plus de demandes que prévu. Et donc, ce qui a été considéré par l'équipe de révision CCP et le PDP durant les procédures subséquentes, c'est de savoir si oui ou non les nouvelles candidatures doivent être limitées à une série dans l'avenir ou est-ce qu'il faut changer le système pour pouvoir faire des demandes de manière continue? Donc, c'est la raison pour laquelle, maintenant, nous avons une pause, parce que justement nous mettons en place ces révisions. Il est tout à fait possible qu'à l'avenir, ces candidatures puissent être faites de manière continue.

TIJANI BEN JEMAA : Merci. Il a également posé la question du point Africa. Il avait une préoccupation par rapport à ça. Est-ce que vous pouvez répondre cette question, s'il vous plait?

JONATHAN ZUSK : Alors, je pense qu'il faut que j'attende que mon avocat arrive pour répondre cette question. J'hésite à répondre, mais je n'ai vraiment pas grand-chose à dire sur ce point, à moins que Carlton veuille en parler.

TIJANI BEN JEMAA : Je crois que le problème de Carlos est résolu. On va voir si on peut lui donner la parole.

CARLOS RAUL : Bien. Ça va? Je voulais simplement faire un commentaire par rapport à une question qui a été posée. Un commentaire. Nous avons passé un certain temps à définir la concurrence, la confiance du consommateur et les choix du consommateur. Donc, cela vous donne une première étape pour expliquer les choses. Et le deuxième commentaire que je voulais faire, c'est la concurrence, en principe, est considérée du point de vue du consommateur. Donc, là, il s'agit de candidats ou d'utilisateurs de l'Internet, et comme il a déjà été mentionné, le rôle de la concurrence, c'est à l'arrivée (obtention d'un nouveau TLD, par

exemple). Nous en avons parlé tout à l'heure et que l'histoire du guide du candidat, ce n'est pas facile.

Mais comme Jonathan l'a dit, il y a des définitions très claires qui ont été mises en place par rapport à la concurrence, par rapport à la confiance et au choix pour le consommateur. Merci beaucoup.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Carlos. Nous allons passer aux questions d'évaluation, puisqu'il ne nous reste que quatre minutes. Terri, c'est à vous.

TERRI AGNEW : Nous allons maintenant vous poser des questions d'évaluation de l'appel. Il y a dix questions.

Première question. La fonctionnalité de sous-titrage dans la salle Adobe Connect fait parasite d'un projet-pilote. Donc, nous vous demandons de répondre, si oui ou non, c'est adéquat, utile, très utile, pas pertinent, inutile et sans aucun doute.

Question numéro 2. Veuillez identifier toutes les catégories qui vous décrivent. Est-ce que vous êtes quelqu'un qui est handicapé? Est-ce que vous êtes un participant pour qui l'anglais est une deuxième langue? Est-ce que vous êtes un participant qui ne parle pas anglais? Est-ce que vous êtes un participant qui travaille de manière limitée ou bien aucune des réponses ci-dessus? Ce dernier ne vote pas.

Question numéro 3. Quels sont les avantages que vous avez eus à avoir accès au sous-titrage? Donc, meilleure compréhension des sujets,

capacité à comprendre de manière plus efficace, bonne orthographe de la terminologie technique, avantage personnel du point de vue d'être apprécié, avoir pu mieux participer. Suite à cette question, pouvez-vous décrire les avantages du sous-titrage?

TIJANI BEN JEMAA: C'était donc la dernière question. C'est ça.

TERRI AGNEW: Tijani, comme il s'agit d'un webinaire, il y a dix questions.

TIJANI BEN JEMAA: Parce qu'en fait, je voudrais qu'on termine notre présentation après cette question. Donc, voilà. Alors, allez-y, si vous voulez donner la parole à la personne qui avait la main levée. On peut s'occuper de ça, et on terminera avec les dernières questions après. Renata, elle a baissé la main. Donc, vous pouvez y aller.

TERRI AGNEW: Question numéro quatre. A votre avis, dans quelles autres réunions pensez-vous que les sous-titrages devraient être obligatoires : groupe de travail, taskforce, donc équipe de travail, groupe ad hoc, appel RALO, appel ALAC, appel CCWG ou autres unités constitutives

Question numéro cinq. Que pensez-vous de l'appel d'aujourd'hui, en termes de qualité d'information, donc de 5 à 1, 5 étant très satisfaisant et 1 pas satisfaisant du tout?

Sixième question. Est-ce que vous pouvez parler de la qualité des présentations, 5 très satisfaisante et 1 pas satisfaisante du tout?

Question numéro sept. Est-ce que vous prévoyez d'utiliser certaines des informations dans le cadre de votre structure At-Large : oui, non, aucun doute? Si oui, y a-t-il d'autres commentaires ou d'autres recommandations par rapport au contenu de cette séance? Je laisse les questions à l'écran. Prenez votre temps de remplir les questions. Tijani, je vous repasse la parole pour terminer l'appel.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup, Terri. Effectivement, vous pouvez continuer de répondre aux questions. Si vous avez besoin de davantage de temps, c'est très utile pour le personnel. Vous pouvez le faire sur Adobe Connect, mais si vous n'avez pas terminé, vous pouvez également le faire par le biais du chat ou par email. Merci à tous. J'aimerais remercier tous les intervenants : Carlton, Jonathan, l'ensemble de l'équipe de révision, Margie également. J'aimerais également remercier les interprètes et tout le personnel qui nous a aidé pendant cet appel. Merci à tous. Nous nous retrouverons lors du prochain webinaire. Au revoir à tous et à bientôt. Encore une fois, la réunion est terminée. Merci beaucoup d'avoir participé. N'oubliez pas de déconnecter toutes vos lignes. Nous vous souhaitons...

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]